CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70271** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 19/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 450 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 411313539

Siret : 411 313 539 00040

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 020786510

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59931171

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59931171

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SOCIETE DE TRAVAUX D ISOLATION ET DE MENUISERIE

24 RUE DES SABLONS
95360 MONTMAGNY

Téléphone : 01 30 10 42 50 **Fax :** 01 30 10 42 99

Portable : 06 33 34 46 24

Responsabilité légale :
TODOROVIC GORAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.stimtechnibat.com

E-mail : info@stimtechnibat.fr

Effectif moyen : 145 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 27 096 261 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3522	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité confirmée)	82	25/09/2024
3722	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité confirmée)	74	25/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 19/11/2026 10:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70271** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **19/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1997
Forme juridique : SAS

Capital : 450 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 411313539

Siret : **411 313 539 00040**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 020786510

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59931171

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59931171

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SOCIETE DE TRAVAUX D ISOLATION ET DE MENUISERIE**

24 RUE DES SABLONS
95360 MONTMAGNY

Téléphone : 01 30 10 42 50 **Fax :** 01 30 10 42 99
Portable : 06 33 34 46 24

Site Internet : http://www.stimtechnibat.com
E-mail : info@stimtechnibat.fr

Responsabilité légale :
TODOROVIC GORAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 145 **Tranche de classification :** EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3522	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (Technicité confirmée) Mention RGE	25/09/2024
3722	Fabrication et pose de façades-rideaux métalliques (Technicité confirmée) Mention RGE	25/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 19/11/2026 10:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.